

# HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

---

## LIVRE SECOND.

---

### SECONDE COLONIE FRANÇAISE,

TOUTE COMPOSÉE DE CATHOLIQUES.

[*Depuis 1632 jusqu'à l'arrivée des colons pour l'île de Montréal, en 1641.*]

#### CHAPITRE I.

RESTITUTION DU CANADA A LA FRANCE. ARRIVÉE DES PREMIERS COLONS.

##### I.

Négociation avec l'Angleterre pour la restitution du Canada et de l'Acadie.

Peu après l'arrivée de Champlain à Paris, qui eut lieu en 1629, on porta à Londres des lettres de Louis XIII, qui demandait à Charles Ier, roi d'Angleterre, la restitution du Canada et de l'Acadie. Le roi d'Angleterre et son conseil ordonnèrent, en effet, que Québec fût remis à la France, comme ayant été pris après la paix faite entre les deux couronnes ; mais, dans leur réponse, ils ne faisaient aucune mention de l'Acadie. La compagnie des Cent-Associés, sans attendre que Louis XIII eût agréé cette restitution incomplète, lui demanda six vaisseaux de guerre, pour aller, avec quatre pataches qu'elle fournirait, reprendre possession de Québec ; et avec pouvoir, si les Anglais refusaient de remettre la place, de les y contraindre par toutes les voies justes et raisonnables. Le commandeur de Rasilly fut choisi, comme on l'a vu déjà, pour Général de cette flotte, qu'on équipa, et qu'on fournit de tout ce qui était nécessaire au rétablissement de la colonie. Toutefois, l'armement de ces vaisseaux ayant donné l'alarme aux Anglais, l'ambassadeur de France à Londres rassura le roi d'Angleterre, en déclarant que ces vaisseaux n'étaient que pour faire escorte à ceux de la Compagnie, qui devaient porter en Canada tout ce qui était nécessaire pour le rétablissement de la colonie française ; et que Louis XIII, à son retour de Savoie, donnerait là-dessus toute satisfaction. Cet éclaircissement rassura Charles Ier, qui promit, de nouveau, de restituer à la France tout ce qui lui avait été pris depuis le traité de